



DEVOIR DE MAISON

Niveau : Troisième

Prof: C.E. FRANCAIS

EPREUVE DE FRANCAIS

SUJET I : TEXTE ARGUMENTATIF

Lors d'une journée de l'éducation, dans le but de sensibiliser les élèves pour une école dynamique, un observateur déclare « l'école n'apprend plus aux élèves à bien se comporter dans la société ».

- 1- Identifie le type d'écrit que tu vas produire (02 pts)
- 2- Reformule la thèse de l'auteur. (4 pts)
- 3- Rédige le texte qui te permettra de réfuter le point de vue de l'observateur

SUJET II : **Résumé de texte argumentatif**

Pour la très grande majorité de nos élèves, une fois qu'ils ont quitté l'école, les occasions de lire à voix haute ne se présenteront plus que rarement.

La lecture sera pour eux, dans les cas les plus favorables, un moyen de culture personnelle, prolongeant et complétant l'éducation scolaire. Elle sera plus généralement le moyen de se mettre en relation avec le milieu social, professionnel. L'intérêt de la lecture sera avant tout d'ordre pratique. Ainsi se place en première ligne le devoir de préparer l'enfant à la lecture d'information, réfléchie, critique, donc silencieuse. Savoir lire un ouvrage documentaire ou technique e(t le comprendre, savoir lire un journal sans être dupe de ses partis pris doctrinales et de ses informations tendancieuses, plus modestement encore, savoir lire une affiche, un avis administratif, voilà à quoi doit être d'abord préparé l'adolescent qui sort de nos classes pour entrer dans la vie professionnelle et sociale. Et c'est une affaire de lecture mentale.

L'autre lecture, la lecture vocale, restera un luxe. Un luxe désirable certes, et dont nous ne voudrions pas priver nos écoliers. Nous souhaitons il va de soi, qu'ils sachent, par exemple, en faire un ornement de leur vie familiale. Mais enfin, cet objectif de l'éducation élémentaire se subordonne à l'autre.

Nous ne négligerons pas davantage de considérer que la lecture à haute voix a ses vertus éducatives, qu'on ne lit des yeux qu'après un apprentissage fondé sur la lecture vocale ; que celle-ci est un moyen de contrôle pour le maître. L'idée ne saurait se soutenir de l'exclure de nos classes.

H. Mignot, Techniques scolaires

A- QUESTIONS

- 1- a) Donnez les deux types de lecture présentés dans ce texte.
b) Faites ressortir celui que préfère l'auteur ? Pourquoi ?
- 2- Expliquez
 - Lecture mentale, lecture vocale
 - Des partis pris
- 3- Dites en quelques lignes (cinq maximum), quels sont selon vous, les avantages de la lecture vocale dans la vie familiale.

B- RESUME

Résumez ce texte au 1/3 de son volume avec une marge de tolérance de plus ou moins 10%